

**Objet : Halle Olympique – Restaurant de la Halle Olympique – Menu spécial pour le Championnat de boules lyonnaises –du Vendredi 12 au Dimanche 14 juillet 2019**

**Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère,**

Vu la délibération n° 8 du Conseil Communautaire du 5 janvier 2017 donnant délégation à M. le Président de certaines attributions du Conseil Communautaire et notamment la possibilité entre deux délibérations de fixer ou réajuster certains tarifs des droits prévus au profit de la Communauté d'Agglomération Arlysère qui n'ont pas de caractère fiscal,

Vu la décision n° 2017-130 du 22 juin 2017 portant acte constitutif d'une régie de recettes et d'avances auprès du Restaurant de la Halle Olympique,

Considérant la nécessité de mettre en place un menu spécial pour le Championnat de boules lyonnaises organisé du vendredi 12 au dimanche 14 juillet 2019 à la Halle Olympique,

**Décide**

**Article 1 :** Il est mis en place un menu spécial pour le Championnat de boules lyonnaises organisé du vendredi 12 au dimanche 14 juillet 2019.

Le prix de chaque repas est fixé à 17 € TTC (entrée, plat, dessert, café).

**Article 2 :** Mme la Directrice des Services, M. le Directeur de la Halle Olympique, Mmes et MM. les Régisseurs de Recettes du Restaurant de la Halle Olympique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera communiqué lors du prochain Conseil Communautaire.

Fait à Albertville, le 4 juillet 2019

Le Président  
Franck LOMBARD

